

M. MANN: John P. Ebbs, le 26 septembre 1926. Je ne suis pas sûr si M. McGiverin était alors décédé, mais en tout cas la société légale porte aujourd'hui le nom de Haydon & Ebbs.

L'hon. M. COPP: Vous avez plusieurs fois parlé de M. McGiverin comme s'il était sénateur. Cela peut créer de la confusion.

M. MANN: Je vous prie de m'excuser. M. McGiverin était le chef de la société légale, mais je ne me rappelle pas la date de son décès. Son nom disparut de la société légale peu de temps après son décès. Le nom de cette société est aujourd'hui Haydon & Ebbs; je me sers si fréquemment de l'expression "honorable monsieur" qu'il se peut que je l'emploie parfois mal à propos.

L'hon. M. COPP: Je vous ai interrompu parce qu'en qualifiant de sénateur M. McGiverin, vous pourriez créer de la confusion.

M. MANN: Vous avez parfaitement raison, sénateur Copp; je vous remercie. En 1926, ou vers cette année-là, M. R. O. Sweezey entre en scène. Il était, en apparence, un ingénieur d'une imagination scientifique illimitée en matière de force motrice. C'était assurément un homme d'un courage indomptable et de grande audace. Il dit qu'après la présentation du rapport de la Commission mixte d'ingénieurs il eut une discussion avec un honorable membre du Sénat au sujet de ce rapport. Il est juste de dire qu'il s'est borné à demander à l'honorable membre de lui exposer ses vues à ce sujet. Nous ne savons pas en quoi ces vues consistèrent. Le 3 février 1927, M. Sweezey obtint des héritiers de la famille Robert une option sur les actions de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*. C'est la famille dont j'ai parlé auparavant et qui organisa la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*, en 1902. Si vous consultez la page VII du rapport, vous verrez un résumé indiquant que M. Sweezey obtint une option sur tout le capital-actions émis de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*, qui appartenait en entier à W. H. Robert et aux autres membres de la famille Robert, soit environ 2,000 actions. Page VII, sous le titre "Les intérêts Robert", le paragraphe (5) est ainsi conçu:

(5) W. H. Robert et les autres héritiers Robert reçurent en échange des 2,000 actions de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company* et de tels autres droits qui pouvaient alors leur appartenir:

(1) \$1,520,000 en espèces.

(2) 200 parts bénéficiaires acquittées du *Beauharnois Power Syndicate*.

(3) 21,000 actions de la catégorie A de la *Beauharnois Power Corporation*.

(4) 100 parts bénéficiaires acquittées du *Beauharnois Syndicate* transportées du compte de R. O. Sweezey, qui formèrent 200 parts bénéficiaire du *Beauharnois Power Syndicate*.

Je dois maintenant dire que ce rapport peut prêter à confusion, car il remonte bien avant 1927. Voici les faits. Des négociations se poursuivirent entre M. Sweezey et les Robert. La première offre faite par Sweezey aux Robert ne comportait pas le paiement de cette vaste somme en espèces, non plus que de ces parts bénéficiaires et actions. En effet, M. Sweezey n'avait pas à cette époque projeté, ni conçu ni réalisé la constitution de la *Beauharnois Power Corporation*, cette corporation n'ayant été créée qu'en 1929. Il va sans dire que M. Sweezey avait conclu avec les Robert un accord dont il sera peut-être nécessaire de révéler plus tard les détails. Le 3 février 1927, M. H. B. Griffith, qui fut interrogé comme témoin à l'enquête, devint administrateur de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*. Rappelez-vous, monsieur le président, ce que je viens de dire: à cette époque, la *Beauharnois Power Corporation* n'avait été conçue sous aucune forme. En 1927 fut présentée une requête demandant la modification de la charte de la *Beauharnois Light, Heat and*